



Paris, le 21 février 2022,

**Objet :** Lettre ouverte aux organisations **CFDT, CGT, FO, CFTC**.

Le syndicat **SUD-Solidaires** vous fait réponse à vos tracts datés des 16 et du 21 février, faisant suite au refus de la Direction de verser une prime de 100 € en plus de l'indemnité inflation versée sur le bulletin de la paie de janvier sous l'intitulé « **indemnité inflation** ».

Il est dommage, à notre sens, d'avoir exclu notre Organisation Syndicale de ce mouvement, ce qui revient à exclure une partie non négligeable des salarié.e.s qui se reconnaissent dans notre syndicalisme.

Nous pensons que nous pouvons trouver un chemin unitaire plus global, y compris avec la **CFE-CGC**.

En effet, nous ne pouvons que constater que les salaires de notre branche n'ont toujours pas été augmentés, ce qui engendre **pour les coefficients, de 120 à 170 d'être au SMIC** et pour d'autres coefficients un rapprochement toujours plus marqué avec le SMIC.

Il est dommage d'avoir rejeté, par votre silence, notre demande d'ouverture d'une « **Négociation sur la Classification et fonctions** », permettant de négocier une progression accélérée des coefficients engendrant concrètement une augmentation des salaires.

Quant à l'inflation déjà importante en 2021, elle ne devrait pas cesser d'augmenter dans les mois qui viennent. L'Insee prévoit un taux d'inflation compris entre **+3,2 % et + 3,4 % de février à juin inclus**.

Nous ne nous résignons pas pour autant et c'est dans ce sens que nous avons appelé, comme d'autres, à la journée de grève du **27 janvier** et que nous appellerons à la journée de grève interprofessionnelle du **17 mars** déjà appelée par la **CGT, UNSA, FSU**.

Nous vous proposons de voir ensemble comment nous pouvons agir en s'emparant de manière unitaire d'une date commune qui permettrait à l'ensemble des salarié.e.s de se joindre à nous.

Le constat est commun à nos organisations, nous ne pouvons donc plus attendre, nous devons agir. Le montant de la revendication salariale reste à déterminer.

Mais soyons clairs, au vu du refus des patrons du secteur, et plus particulièrement du notre, de reconnaître le travail de l'ensemble des salarié.e.s, cela ne semble pas être le plus problématique.

Le Syndicat SUD PTT-Solidaires  
25/27 rue des Envierges  
75020 Paris